



Plainte pour diffamation.dois-je en arriver là ?

Par **drey29**, le **02/12/2008** à **19:35**

Bonjour.une collègue en arret depuis 3mois clame haut&fort que si elle c'est mise en arret c'est parceque je l'ai harcelé.Mes patrons m'encourage à porter plainte pour diffamation car ils ont appris que c'était le troisième emploi qu'elle quittait pour harcèlement.la medecine du travail l'a jugé inapte au travail car cette personne a un grave problème psychologique.Malgré le soutient de mes employeurs,de mes collègues&de la medecine du travail,je suis dans un tel état depuis ces accusations que j'ai peur de tomber dans une dépression.je suis très jeune&cette personne m'a découragé pour l'avenir.Pourtant cette collègues venait vers moi hors travail,pour discuter.J'ai pris ses erreurs au travail sur moi pour qu'elle n'est pas d'ennuis avec nos patrons.Dois-je écouter mes patrons&porter plainte?(malgré ce qu'elle m'a fait je n'ai pas envie de lui créer de problème)